

Nom, prénom du locataire sortant
Nouvelle adresse
Téléphone / e-mail

À : Nom du bailleur ou de l'agence
Adresse

Lettre recommandée avec accusé de réception

Fait à _____, le _____

OBJET : MISE EN DEMEURE DE RESTITUER LE DÉPÔT DE GARANTIE

Madame, Monsieur,

J'ai quitté le logement situé _____ le _____, date de la remise des clés et de l'état des lieux de sortie. Conformément à l'article 22 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989, le dépôt de garantie de _____ € devait m'être restitué dans un délai maximal d'UN MOIS (état des lieux de sortie conforme à celui d'entrée) ou de DEUX MOIS (retenues justifiées), déduction faite des sommes dûment justifiées par devis ou factures.

Ce délai étant expiré, je vous mets en demeure de me restituer sous HUIT JOURS la somme de _____ €, majorée, comme le prévoit la loi, de 10 % du loyer mensuel hors charges pour chaque mois de retard commencé, soit _____ € à ce jour.

À défaut, je saisisrai la commission départementale de conciliation puis le juge des contentieux de la protection, et solliciterai en outre des dommages et intérêts.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature :